

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



CDOS
HAUTE-SAVOIE



FORMATION



L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NIVEAU 2 :

LE DÉROULEMENT D'UNE AG À DISTANCE

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **L'organisation d'une Assemblée Générale Niveau 2 : à distance** » dans le but de faire monter en compétence les associations dans la préparation et le déroulement de ce type de réunion.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- Planifier les différentes étapes de d'organisation d'une Assemblée Générale à distance.
- Animer l'Assemblée Générale de son association à distance.
- Utiliser des outils numériques adaptés.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR : Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
L'organisation d'une Assemblée Générale : Niveau 2	28 janvier 2021	Visioconférence	14h-17h30
	11 février 2021	Visioconférence	18h-21h30

CONTENU DE LA FORMATION

L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NIVEAU 2



Aptitudes et compétences visées :

- Les plateformes de visioconférence et leurs outils adaptés à une Assemblée Générale à distance.
- Le vote par correspondance, par consultation écrite ou par voie électronique.
- Les outils de convocation, procuration et émargement à distance.
- La répartition des rôles : animateur, intervenants, technicien...

Prérequis :

Connaitre les statuts de son association.
Connaitre le déroulement d'une AG associative ou avoir suivi la formation « L'organisation d'une Assemblée Générale Niveau 1 ».

Être à l'aise avec l'outil informatique.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Power point, expérimentation d'outils, méthodologie, conception de documents de convocation, de pouvoirs...

Accompagnement individuel sur demande :

Check des documents, revue générale de l'organisation choisie, tests des outils choisis.

Atelier pratique sur demande : organisation d'une mini AG.

Evaluation :

Formative tout au long de la formation.